

Programme Sportif Natation Course

Saison 2024-2025



Comité Départemental de Natation Rhône – Métropole de Lyon

Organisations Compétitions

Natation Course

Période 1 - du 1er janvier 2025 au 31 Mars 2025

Meeting Départemental – Juniors / Seniors - 25m

Date : 02 février 2025

2 Réunions
Bassin de 25m : 5 couloirs

Meeting Départ. Hiver

JUNIORS / SENIORS

BELLEVILLE en Beaujolais

Lieu : Piscine Intercommunale
Avenue de Verdun – 69220
Belleville
Classement au temps + Relais

Filles et Garçons 14 ans et +
Filles et Garçons nés en 2011 et avant

Ouverture des Engagements :
Lundi 20 janvier 2025
Clôture des Engagements :
Mercredi 29 janvier 2025

Tarifs : **2,20€ engagement individuel**
4,50€ engagement par relais
Envoi Serveur : J (dernier jour de compétition)
Publication Web : J+1

Règlement de la compétition

Mode de Qualification et Organisation :

Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN.

Engagements libres en respectant les temps de la « Grille départementale » (il convient à l'entraîneur de vérifier que le nageur est capable de réaliser le temps lors de la compétition).

Les séries sont nagées en Toutes Catégories.

Engagements :

A saisir obligatoirement et uniquement sur l'application Extranat avant **le mercredi 29 janvier 2025 minuit**.
Le règlement financier des engagements sera fait par le **Comité trimestriellement**.

Forfaits :

Il est précisé qu'un forfait dans une épreuve n'entraîne plus un forfait général pour les autres épreuves de la même réunion.

- Aucun forfait le jour de la compétition ne sera déductible du montant des engagements.
- **Aucun engagement supplémentaire ne pourra se faire le jour de la réunion sauf erreur de préparation du comité.**
- Les forfaits généraux ou partiels, les changements d'équipes pour les compétitions interclubs peuvent être réalisés par mail uniquement à comiterhonenatation.adm@gmail.com jusqu'au **jeudi 18h00 précédent la compétition et 30 mn avant la compétition.**

- Selon le nombre important d'engagé(e)s dans certaines compétitions, le comité peut faire nager les nageurs 2 par ligne ; ceci pour ne pas surcharger la durée globale de la compétition.

Officiels :

- ❖ **Pour les compétitions individuelles avec et sans relais :**
- ❖ De 1 à 7 nageurs par réunion : 1 officiel
- ❖ De 8 à 15 nageurs par réunion : 2 officiels avec au moins un B ou juge sur les deux.
- ❖ 16 & plus par réunion : 3 officiels avec au moins 1 B ou juge sur les trois.

Pénalités :

- Forfait non déclaré : 15 euros par forfait.
 - Dépassement du temps limite d'engagement : 11 euros par course.
 - Absence ou insuffisance d'officiel(s) : 60 euros par officiel(s) et par réunion.
- Les Pénalités sont à régler à réception de la facture du **Comité trimestriellement**.

Réclamation

Toute réclamation devra être faite **par écrit au juge arbitre** de la réunion **par le représentant officiel du club** dans la 1/2 heure qui suit l'incident. Un jury d'appel est mis en place à chaque compétition. Tout club peut faire appel auprès de ce jury pour un repêchage éventuel par suite d'une décision prise par le juge arbitre de la réunion.

Adresse courrier et Mails :

- Comité Départemental de Natation du Rhône – Métropole de Lyon
- Espace des Sports - 28 rue Julien – 69003 LYON
- Mails : comiterhonenatation.adm@gmail.com – comiterhonenatation69@gmail.com
- Tél : 06 47 86 82 17
- Site du Comité : <https://rhone.auvergnerhonealpes-natation.fr>

Tenues des Officiels et des Entraîneurs

Les officiels et les entraîneurs devront se présenter au bord des bassins dans une tenue sportive correspondant aux fonctions qu'ils exercent : survêtement, short, tee-shirt et chaussures de plage.

Lors des Championnats Interclubs TC et Championnat Individuel du Rhône le repas du midi sera pris en charge par le Comité du Jury de Tête nommé de la compétition.

Public

Les plages ne sont accessibles qu'en maillot de bain, short, tee-shirt, sandalettes de piscine (tenue de sport). Pour l'ensemble de nos compétitions, seuls les nageuses, nageurs, entraîneurs et officiels sont admis au bassin.

Récompenses :

. Pour recevoir leur médaille les nageurs doivent être présents à la cérémonie protocolaire.

- Médailles aux 3 premiers TC de chaque course.

Catégorie d'âges

Année de naissance	Age		Catégorie	Correspondance Classe Scolaire
2017	8 ans		11 ans et moins AVENIRS	CE1
2016	9 ans	A9		CE2
2015	10 ans	A10		CM1
2014	11 ans	A11		CM2
2013	12 ans	B1	BENJAMINS	6ème
2012	13 ans	B2		5ème
2011	14 ans	J1	JUNIORS	4ème
2010	15 ans	J2		3ème
2009	16 ans	J3		2ème
2008	17 ans	J4		1ère
2007	18 ans	J5		Terminale
2006 et Avant	19 ans et plus		SENIORS	Post Bac

Programme du Meeting

Dimanche Matin	Dimanche Après-midi
Ouverture des portes : 08h30	Ouverture des portes : 13h30
50 m nage libre dames	50 m papillon dames
50 m nage libre messieurs	50 m papillon messieurs
100 m papillon dames - Série	200 m nage libre dames
100 m papillon messieurs - Série	200 m nage libre messieurs
200 m brasse dames	100 m brasse dames
200 m brasse messieurs	100 m brasse messieurs
400 m nage libre dames	200 m dos dames
400 m nage libre messieurs	200 m dos messieurs
100 m dos dames	200 m 4 nages dames
100 m dos messieurs	200 m 4 nages messieurs
50 m brasse dames	50 m dos dames
50 m brasse messieurs	50 m dos messieurs
200 m papillon dames	100 m nage libre dames
200 m papillon messieurs	100 m nage libre messieurs

Grilles départementales

GRILLE DÉPARTEMENTALE

DAMES	TC
50 m NL	0.3681
100 m NL	1.2227
200 m NL	3.0265
400 m NL	6.1285
800 m NL	12.3565
1500 m NL	22.3091
50 m Dos	0.4302
100 m dos	1.3361
200 m Dos	3.2444
50 m Brasse	0.4695
100 m Brasse	1.4205
200 m Brasse	3.3527
50 m Papillon	0.4240
100 m Papillon	1.3949
200 m Papillon	3.2045
200 m 4 Nages	3.2052
400 m 4 Nages	6.4583
MESSIEURS	TC

MESSIEURS	TC
50 m NL	0.3440
100 m NL	1.1644
200 m NL	2.4858
400 m NL	5.4716
800 m NL	11.3456
1500 m NL	21.5086
50 m Dos	0.4060
100 m dos	1.2800
200 m Dos	3.1287
50 m Brasse	0.4470
100 m Brasse	1.3735
200 m Brasse	3.2416
50 m Papillon	0.4001
100 m Papillon	1.3508
200 m Papillon	3.1247
200 m 4 Nages	3'1253
400 m 4 Nages	6.2359

Natathlon Benjamins N° 1

Date : 08 et 09 février 2025

2 Réunions
Bassin de 25 m : 6 couloirs

Natathlon N°1
« Benjamins »
CHASSIEU

Lieu : Centre Nautique
11 rue des sports
69680 – CHASSIEU

Compétition Qualificative
Classement au temps

Filles et Garçons 12 ans / 13 ans
Filles et Garçons nées en 2013 / 2012

Ouverture des Engagements :
Lundi 27 janvier 2025
Clôture des Engagements :
Mercredi 05 février 2025

Tarifs : **2,20€ engagement individuel**

Envoi Serveur : J (dernier jour de compétition)
Publication Web : J+1

Règlement de la compétition

Mode de Qualification et Organisation :

Ce circuit de 3 compétitions a pour objectif d'amener les nageurs de la catégorie Benjamin à se développer et se réaliser lors des compétitions. Cette période aura pour finalité les Interclubs Benjamins et les Championnats du Rhône Eté catégorie Benjamin.

Ces 3 étapes du Natathlon Benjamins permettent aux nageurs et nageuses de cumuler les participations aux différentes épreuves :

-B1 : 400 nage libre, 200 4 nages, 100 papillon, 100 dos, 100 brasse, 100 nage libre.

-B2 : 800 nage libre, 400 4 nages, 100 papillon, 100 dos, 100 brasse, 100 nage libre.

Les 8 meilleures filles et garçons du classement seront récompensés lors des Interclubs Benjamins.

Le meeting de Chassieu sera le support de cette compétition.

Les courses prises en compte pour le classement lors de ce meeting de Chassieu (Les autres courses apparaissent sur le programme du meeting, mais seules celle-ci seront prises en compte pour le classement final du Natathlon).

Programme : Voir la plaquette de la compétition fait par Chassieu.

Engagements :

A saisir obligatoirement et uniquement sur l'application Extranat avant **le mercredi 05 février 2025 minuit.**

Le règlement financier des engagements sera fait par le **Comité trimestriellement**.

Forfaits :

Il est précisé qu'un forfait dans une épreuve n'entraîne plus un forfait général pour les autres épreuves de la même réunion.

- Aucun forfait le jour de la compétition ne sera déductible du montant des engagements.
- **Aucun engagement supplémentaire ne pourra se faire le jour de la réunion sauf erreur de préparation du comité.**
- Les forfaits généraux ou partiels, les rajouts de nageurs et d'équipes pour les compétitions interclubs peuvent être réalisés par mail uniquement à comiterhonenatation.adm@gmail.com jusqu'au **jeudi 18h00 précédent la compétition et 30 mn avant la compétition.**
- Selon le nombre important d'engagé(e)s dans certaines compétitions, le comité peut faire nager les nageurs 2 par ligne ; ceci pour ne pas surcharger la durée globale de la compétition.

Pénalités :

- Forfait non déclaré : 15 euros par forfait.
- Dépassement du temps limite d'engagement : 11 euros par course.
- Absence ou insuffisance d'officiel(s) : 60 euros par officiel(s) et par réunion.

Les Pénalités sont à régler à réception de la facture du **Comité trimestriellement**.

Réclamation

Toute réclamation devra être faite **par écrit au juge arbitre** de la réunion **par le représentant officiel du club** dans la 1/2 heure qui suit l'incident. Un jury d'appel est mis en place à chaque compétition. Tout club peut faire appel auprès de ce jury pour un repêchage éventuel par suite d'une décision prise par le juge arbitre de la réunion.

Adresse courrier et Mails :

- Comité Départemental de Natation du Rhône – Métropole de Lyon
- Espace des Sports - 28 rue Julien – 69003 LYON
- Mails : comiterhonenatation.adm@gmail.com – comiterhonenatation69@gmail.com
- Tél : 06 47 86 82 17
- Site du Comité : <https://rhone.auvergnerhonealpes-natation.fr>

Tenues des Officiels et des Entraîneurs

Les officiels et les entraîneurs devront se présenter au bord des bassins dans une tenue sportive correspondant aux fonctions qu'ils exercent : survêtement, short, tee-shirt et chaussures de plage.

Seulement lors des Championnats Interclubs TC et Championnat Individuel du Rhône le repas du midi sera pris en charge par le Comité du Jury de Tête nommé de la compétition.

Public

Les plages ne sont accessibles qu'en maillot de bain, short, tee-shirt, sandalettes de piscine (tenue de sport). Pour l'ensemble de nos compétitions, seuls les nageuses, nageurs, entraîneurs et officiels sont admis au bassin.

Officiels :

- ❖ **Pour les compétitions individuelles avec et sans relais :**
- ❖ De 1 à 7 nageurs par réunion : 1 officiel
- ❖ De 8 à 15 nageurs par réunion : 2 officiels avec au moins un B ou juge sur les deux.
- ❖ 16 & plus par réunion : 3 officiels avec au moins 1 B ou juge sur les trois.

Récompenses : Pas de récompenses. Compétition de préparation. Voir la plaquette de Chassieu

Catégorie d'âges

Année de naissance	Age		Catégorie	Correspondance Classe Scolaire
2017	8 ans		11 ans et moins AVENIRS	CE1
2016	9 ans	A9		CE2
2015	10 ans	A10		CM1
2014	11 ans	A11		CM2
2013	12 ans	B1	BENJAMINS	6ème
2012	13 ans	B2		5ème
2011	14 ans	J1	JUNIORS	4ème
2010	15 ans	J2		3ème
2009	16 ans	J3		2ème
2008	17 ans	J4		1ère
2007	18 ans	J5		Terminale
2006 et Avant	19 ans et plus		SENIORS	Post Bac

Les courses prises en compte pour le classement lors de ce meeting de Chassieu (Les autres courses apparaissent sur le programme du meeting, mais seules celle-ci seront prises en compte pour le classement final du Natathlon)

Programme du Natathlon N°1 « Benjamins »

B1	B2
100m Dos Dames	100m Dos Dames
100m Dos Messieurs	100m Dos Messieurs
100m NL Dames	100m NL Dames
100m NL Messieurs	100m NL Messieurs
400m NL Dames	800m NL Dames
400m NL Messieurs	800m NL Messieurs

Plaquette Flèches Chassieu Natation

**FLÈCHES
CHASSIEU NATATION**

**8 > 9
FEVRIER**



SUPPORT
NATATHLON
BENJAMIN

AVENIRS * BENJAMINS
CENTRE NAUTIQUE DE CHASSIEU
BASSIN DE 25M

PROGRAMME

SAMEDI ▶ OUVERTURE DES PORTES 14H

- 50 PAP Avenir
- 800 NL Benjamins
- 50 NL Avenir
- 100 DOS Benjamins
- 4 x 50 4N MIXTE (2 Benjamins / 2 Avenir)

DIMANCHE ▶ OUVERTURE DES PORTES 8H Benjamins / 8H30 Avenir

ATTENTION ECHAUFFEMENT DIFFERENT AV / BENJ

MATIN	APRES-MIDI
- 400 NL Benjamins	- 4 x 50 NL Avenir
- 50 DOS Avenir	- 100 PAP Benjamins
- 100 BRASSE Benjamins	- 100 4N Avenir
- 200 NL Avenir	- 100 NL Benjamins
- 4 x 50 NL Benjamins	- 50 BRASSE Avenir

RÉCOMPENSE / COMBINÉ AVENIRS	-	50 / 1004N / 200NL
RÉCOMPENSE / COMBINÉ BENJAMINS	-	4 MEILLEURS 100M

POSSIBILITE DE MANGER SUR PLACE LE DIMANCHE



Meeting Départemental Demi-Fond – « Benjamins et + »

Date :
15 & 16 mars 2025
2 Réunions
Bassin de 50 m : 8 couloirs

**Meeting Départemental
de Demi-Fond
Villeurbanne**

Lieu : Complexe Etienne Gagnaire
59 AV. Marcel Cerdan
69100 - Villeurbanne

Classement au temps

Filles et Garçons 12 ans et +
Filles et Garçons nées en 2013 et -

Ouverture des Engagements :
Lundi 03 mars 2025
Clôture des Engagements :
Mercredi 12 mars 2025

Tarifs : **2,20€ engagement individuel**

Envoi Serveur : J (dernier jour de compétition)
Publication Web : J+1

Règlement de la compétition

Mode de Qualification et Organisation :

Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN.

Permet aux Benjamins de compléter les trophées.

Pas de grilles de temps.

Engagements :

A saisir obligatoirement et uniquement sur l'application Extranat avant **le mercredi 12 mars 2025 minuit.**

Le règlement financier des engagements sera fait par **le Comité trimestriellement.**

Forfaits :

Il est précisé qu'un forfait dans une épreuve n'entraîne plus un forfait général pour les autres épreuves de la même réunion.

- Aucun forfait le jour de la compétition ne sera déductible du montant des engagements.
- **Aucun engagement supplémentaire ne pourra se faire le jour de la réunion sauf erreur de préparation du comité.**
- Les forfaits généraux ou partiels, les changements d'équipes pour les compétitions interclubs peuvent être réalisés par mail uniquement à comiterhonenatation.adm@gmail.com jusqu'au **jeudi soir précédent la compétition et 30 mn avant la compétition.**
- Selon le nombre important d'engagé(e)s dans certaines compétitions, le comité peut

faire nager les nageurs 2 par ligne ; ceci pour ne pas surcharger la durée globale de la compétition.

Officiels :

- ❖ **Pour les compétitions individuelles avec et sans relais :**
- ❖ De 1 à 7 nageurs par réunion : 1 officiel
- ❖ De 8 à 15 nageurs par réunion : 2 officiels avec au moins un B ou juge sur les deux.
- ❖ 16 & plus par réunion : 3 officiels avec au moins 1 B ou juge sur les trois.

Pénalités :

- Forfait non déclaré : 15 euros par forfait.
- Dépassement du temps limite d'engagement : 11 euros par course.
- Absence ou insuffisance d'officiel(s) : 60 euros par officiel(s) et par réunion.

Les Pénalités sont à régler à réception de la facture du **Comité trimestriellement.**

Réclamation

Toute réclamation devra être faite **par écrit au juge arbitre** de la réunion **par le représentant officiel du club** dans la 1/2 heure qui suit l'incident. Un jury d'appel est mis en place à chaque compétition. Tout club peut faire appel auprès de ce jury pour un repêchage éventuel par suite d'une décision prise par le juge arbitre de la réunion.

Adresse courrier et Mails :

- Comité Départemental de Natation du Rhône – Métropole de Lyon
- Espace des Sports - 28 rue Julien – 69003 LYON
- Mails : comiterhonenatation.adm@gmail.com – comiterhonenatation69@gmail.com
- Tél : 06 47 86 82 17
- Site du Comité : <https://rhone.auvergnerhonealpes-natation.fr>

Tenues des Officiels et des Entraîneurs

Les officiels et les entraîneurs devront se présenter au bord des bassins dans une tenue sportive correspondant aux fonctions qu'ils exercent : survêtement, short, tee-shirt et chaussures de plage.

Lors des Championnats Interclubs TC et Championnat Individuel du Rhône le repas du midi sera pris en charge par le Comité du Jury de Tête nommé de la compétition.

Public

Les plages ne sont accessibles qu'en maillot de bain, short, tee-shirt, sandalettes de piscine (tenue de sport). Pour l'ensemble de nos compétitions, seuls les nageuses, nageurs, entraîneurs et officiels sont admis au bassin.

Récompenses : 3 premiers Benjamins et Juniors et +

Catégorie d'âges

Année de naissance	Age		Catégorie	Correspondance Classe Scolaire
2017	8 ans		11 ans et moins AVENIRS	CE1
2016	9 ans	A9		CE2
2015	10 ans	A10		CM1
2014	11 ans	A11		CM2
2013	12 ans	B1	BENJAMINS	6ème
2012	13 ans	B2		5ème
2011	14 ans	J1	JUNIORS	4ème
2010	15 ans	J2		3ème
2009	16 ans	J3		2ème
2008	17 ans	J4		1ère
2007	18 ans	J5		Terminale
2006 et Avant	19 ans et plus		SENIORS	Post Bac

Programme du Meeting Départ. de Demi-fond « Benjamins et + »

Samedi Après-midi	Dimanche Après-midi
Ouverture des portes : 13h30	Ouverture des portes : 13h30
400 m nage libre messieurs	400 m nage libre dames
1500 m nage libre dames	1500 m nage libre messieurs
800 m nage libre messieurs	800 m nage libre dames
400 m 4 nages dames	400 m 4 nages messieurs

Natathlon « Avenirs » N°1

Date : 30 mars 2025

Une Réunion
Bassin de 25m : 5 couloirs

NATATHLON « Avenirs »

N°1

GIVORS

Lieu : Centre Nautique de Givors
9 rue Honoré Petetin
69700 Givors

Filles et Garçons : 11 ans et moins

Filles et Garçons : 2014 et plus

Ouverture des Engagements :

Lundi 17 mars 2025

Clôture des Engagements :

Mercredi 26 mars 2025

Tarifs : **2,20€ engagement individuel**

Envoi Serveur : **J (dernier jour de compétition)**

Publication Web : **J+1**

Règlement de la compétition

Mode de Qualification et Organisation :

Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN et Catégorie « AVENIRS ».

Engagements :

A saisir obligatoirement et uniquement sur l'application Extranat avant le **mercredi 26 mars 2025 à minuit**.

Le règlement financier des engagements sera fait par le **Comité trimestriellement**.

Forfaits :

Il est précisé qu'un forfait dans une épreuve n'entraîne plus un forfait général pour les autres épreuves de la même réunion.

- Aucun forfait le jour de la compétition ne sera déductible du montant des engagements.
- **Aucun engagement supplémentaire ne pourra se faire le jour de la réunion sauf erreur de préparation du comité.**
- Les forfaits généraux ou partiels, les changements d'équipes pour les compétitions interclubs peuvent être réalisés par mail uniquement à comiterhonenatation.adm@gmail.com jusqu'au **jeudi 18h00 précédent la compétition et 30 mn avant le début de la compétition**.
- Selon le nombre important d'engagé(e)s dans certaines compétitions, le comité peut faire nager les nageurs 2 par ligne ; ceci pour ne pas surcharger la durée globale de la

compétition.

Officiels :

Les clubs engagés doivent fournir des officiels, suivant le règlement ci-dessous :

Attention : Nouvelle règle mis en place au 1^{er} janvier 2024.

- ❖ Pour les compétitions individuelles avec et sans relais :
- ❖ De 1 à 7 nageurs par réunion : **1 officiel**
- ❖ De 8 à 15 nageurs par réunion : **2 officiels avec au moins un B ou juge sur les deux.**
- ❖ 16 & plus par réunion : **3 officiels avec au moins 1 B ou juge sur les trois.**

Pénalités :

- Forfait non déclaré : 15 euros par forfait.
- Dépassement du temps limite d'engagement : 11 euros par course.
- Absence ou insuffisance d'officiel(s) : 60 euros par officiel(s) et par réunion.

Les Pénalités sont à régler à réception de la facture du **Comité trimestriellement.**

Réclamation

Toute réclamation devra être faite **par écrit au juge arbitre** de la réunion **par le représentant officiel du club** dans la 1/2 heure qui suit l'incident. Un jury d'appel est mis en place à chaque compétition. Tout club peut faire appel auprès de ce jury pour un repêchage éventuel par suite d'une décision prise par le juge arbitre de la réunion.

Adresse courrier et Mails :

- Comité Départemental de Natation du Rhône – Métropole de Lyon
- Espace des Sports - 28 rue Julien – 69003 LYON
- Mails : comiterhonenatation.adm@gmail.com – comiterhonenatation69@gmail.com
- Tél : 06 47 86 82 17
- Site du Comité : <https://rhone.auvergnerhonealpes-natation.fr>

Tenues des Officiels et des Entraîneurs

Les officiels et les entraîneurs devront se présenter au bord des bassins dans une tenue sportive correspondant aux fonctions qu'ils exercent : survêtement, short, tee-shirt et chaussures de plage.

Seulement lors des Championnats Interclubs TC et Championnat Individuel du Rhône le repas du midi sera pris en charge par le Comité du Jury de Tête nommé de la compétition.

Public

Les plages ne sont accessibles qu'en maillot de bain, short, tee-shirt, sandalettes de piscine (tenue de sport). Pour l'ensemble de nos compétitions, seuls les nageuses, nageurs, entraîneurs et officiels sont admis au bassin.

Récompenses :

Pas de récompenses. Compétition de préparation

Récompenses coupe lors de la 3^{ème} étape du Natathlon sur les 5 premiers au cumul de :

-A11 : 400m crawl, 200m 4N ,100m papillon, 100m dos, 100m brasse, 100m crawl.

-A10 et moins : 100m 4N, 200m crawl, 50m papillon, 50m dos, 50m brasse, 50m crawl.

(Le 100m n'est pas comptabilisé pour le classement même s'il est proposé)

Programme Départ. Natathlon « Avenirs » N°1

Dimanche Après-midi
Ouverture des portes : 13h30
200m crawl dames A10 et moins
200m crawl messieurs A10 et moins
400m crawl dames A11
400m crawl messieurs A11
50m papillon dames A10 et moins
50m papillon messieurs A10 et moins
100m papillon dames A11
100m papillon messieurs A11
50m dos dames A10 et moins
50m dos messieurs A10 et moins
100m dos dames A11
100m dos messieurs A11
100m 4 nages dames A10 et moins
100m 4 nages messieurs A10 et moins
200m 4 nages dames A11
200m 4 nages messieurs A11
50m brasse dames A10 et moins
50m messieurs A10 et moins
100m brasse dames A11
100m brasse messieurs A11
50m crawl dames A10 et moins
50m crawl messieurs A10 et moins
100m crawl dames A11
100m crawl messieurs A11

Catégorie d'âges

Année de naissance	Age		Catégorie	Correspondance Classe Scolaire
2017	8 ans		11 ans et moins AVENIRS	CE1
2016	9 ans	A9		CE2
2015	10 ans	A10		CM1
2014	11 ans	A11		CM2
2013	12 ans	B1	BENJAMINS	6ème
2012	13 ans	B2		5ème
2011	14 ans	J1	JUNIORS	4ème
2010	15 ans	J2		3ème
2009	16 ans	J3		2ème
2008	17 ans	J4		1ère
2007	18 ans	J5		Terminale
2006 et Avant	19 ans et plus		SENIORS	Post Bac